





*La Paternité dans
la psychologie primitive*

BRONISLAW MALINOWSKI

*La Paternité dans
la psychologie primitive*

Traduit de l'anglais par
CHRISTIAN ISIDORE ANGELLIAUME



ÉDITIONS ALLIA
16, RUE CHARLEMAGNE, PARIS IV^e
2016

TITRE ORIGINAL

The Father in Primitive Psychology

Le présent texte a paru pour la première fois à Londres, chez Kegan Paul, Trench, Trubner & Co, en 1927. La traduction reprise ici a paru une première fois aux éditions à l'écluse d'aval à Viry-Châtillon en 2006.

© Éditions Allia, Paris, 2016, pour la présente édition.

INTRODUCTION

DANS une société donnée, la dépendance d'une organisation sociale envers ses propres idées, croyances et sentiments du moment ne doit jamais être perdue de vue, particulièrement chez les Sauvages où nous trouvons des opinions se rapportant aux processus naturels totalement inattendues et comme tirées par les cheveux; et corrélativement envers des formes qui semblent extrêmes et partiales, dans cette même organisation sociale, concernant la parenté, l'autorité communautaire et la constitution de la tribu. Ceci est vrai en particulier des idées qui se rapportent aux fonctions de la sexualité et de la procréation, à la part réciproque du père et de la mère dans la conception de l'enfant, aux opinions qui jouent un rôle très important dans la formation des idées sur la parenté. Les contributions respectives que le parent mâle et le parent femelle apportent à l'existence du rejeton, au regard de la connaissance traditionnelle d'une société donnée, forment le noyau d'un système d'évaluation de la parenté.

CHAPITRE I

PARENTÉ ET DESCENDANCE DANS UNE SOCIÉTÉ MATRILINÉAIRE

L'ATTITUDE détaillée d'un cas précis montrera le mécanisme social et psychologique bien mieux que toute spéculation. Aux îles Trobriand¹ nous trouvons une société matrilineaire, où la descendance, la parenté et toutes les relations sociales sont considérées uniquement à partir de la mère, où les femmes détiennent une part considérable dans la vie tribale, où elles occupent une position clé

1. Les îles Trobriand sont un archipel corallien du nord-est de la Nouvelle-Guinée. Les autochtones appartiennent à la race papou-mélanésienne et dans leur apparence physique, leur équipement mental et leur organisation sociale, ils montrent une combinaison de caractéristiques océaniques mêlées de particularités de la culture papoue plus arriérée provenant des îles principales de Nouvelle-Guinée. Pour un compte rendu plus général sur les Massim du nord-est, desquels les Trobriandais sont une branche, voir le classique traité du professeur C. G. Seligman : *Mélanésiens de Nouvelle-Guinée britannique* (Cambridge, 1910). Ce livre montre aussi les relations des Trobriandais avec les autres peuples et cultures de Nouvelle-Guinée et des environs. On trouvera aussi un court rapport dans *Les Argonautes du Pacifique occidental*, du présent auteur.

au cours de certaines activités économiques, cérémonielles et magiques. Ceci influence tout aussi profondément la vie érotique que l'institution du mariage.

L'idée selon laquelle c'est exclusivement la mère qui donne corps à l'enfant, tandis que l'homme ne contribue en aucune façon à son existence, est le facteur le plus important de l'organisation sociale des Trobriandais. Les opinions se rapportant aux processus de la procréation entretenues par ces autochtones, auxquelles s'adjoignent certaines croyances mythologiques et animistes – sujet que nous détaillerons plus loin – affirment, sans aucun doute ni restriction dans leur pensée, que l'enfant est de la même substance que celle de sa mère et qu'entre le père et lui, n'existe nul lien physiologique.

La contribution maternelle au nouvel être à naître, qui est un fait si évident, est clairement exprimée par les autochtones : "La mère nourrit l'enfant dans son corps. Ensuite, lorsqu'il sort, elle le nourrit de son lait." "La mère fait l'enfant à partir de sa chair." "Frères et soeurs sont de la même chair parce qu'ils sont de la même mère." Ces expressions, et d'autres encore, décrivent l'attitude des autochtones envers leur principe fondamental de parenté.

Plus explicitement, cette attitude établit la base des rôles de réciprocité dans les relations de descendance, d'héritage, de rang social, dans la transmission du rang de chef, des fonctions héréditaires et de la magie – en fait, chaque rôle social transmis est en relation avec la parenté et dans tous ces cas, la position sociale passe par lignage maternel, de l'homme à l'enfant de sa sœur. Cette conception exclusivement maternelle de la parenté est d'une importance souveraine dans les restrictions et les régulations du mariage et dans les tabous relatifs aux relations sexuelles. Les idées autochtones sur la parenté apparaissent aussi avec une dramatique soudaineté et une extrême intensité lors de la mort d'une personne. Les rôles sociaux correspondant aux funérailles, aux lamentations, au deuil et à certaines cérémonies particulièrement élaborées de distribution de nourriture, sont basés sur le principe que les gens sont unis par le lien de la parenté maternelle et qu'ils forment une unité très solide dans leurs obligations que manifeste une identité de sentiments, d'intérêts et de chair; tandis que les autres, même ceux qui sont liés par le mariage et la relation père-enfant, en sont nettement exclus et n'ont aucune contribution naturelle dans l'affliction ou la peine liée à la mort.

Du fait que les autochtones se sont dotés d'une institution du mariage parfaitement établie, tout en étant parfaitement ignorants de la part de l'homme dans la procréation de l'enfant, le "père" a, pour les Trobriandais, une définition purement sociale: il est l'homme marié à la mère, qui vit dans la même maison, et avec elle, et qui prend part aux affaires du ménage. Un père, dans toutes les discussions sur les relations sociales, m'a été décrit avec précision par les autochtones comme un *tomakava*, un "étranger", ou même, plus correctement, un "tiers" [*outsider*]. Dans une conversation, cette expression sera souvent utilisée lorsque les autochtones voudront argumenter sur quelque point d'héritage, essayer de justifier quelque ligne de comportement, ou quand, dans une dispute, la position du père devra être rabaissée.

J'ai précédemment utilisé le mot "père" pour indiquer la relation qui est le fondement social des îles Trobriand, mais il doit être clair pour le lecteur que ce mot ne peut être pris selon les diverses significations légales, morales et biologiques qu'il a pour nous, mais dans le sens pleinement spécifique que lui donne la société qui fait notre sujet. Il aurait été préférable, pour éviter d'introduire une

réelle incompréhension du terme, de ne pas utiliser le mot “père”, mais le mot autochtone *tama*, et d’alors parler de “relation *tama*” à la place de “paternité”. Mais cela eût été peu maniable sans pour autant se voir payer en retour d’exactitude ; ainsi le lecteur, lorsqu’il rencontrera dans ces pages le mot “père”, ne devra jamais oublier que le mot doit davantage extraire sa définition, non pas du dictionnaire français, mais des faits de la vie autochtone ici décrite. Et je dois ajouter que cela se rapporte à tous les termes qui contiennent des implications sociologiques particulières, c’est-à-dire tous les termes de relations sociales tels que les mots “mariage”, “divorce”, “fiançailles”, “amour”, “faire la cour”, etc.

Que signifie expressément le mot *tama* (père) pour l’autochtone ? De prime abord, il sera clarifié par un informateur intelligent comme ayant la signification de “mari de ma mère”. Cet informateur expliquera ensuite que son *tama* est l’homme dans l’amour et la compagnie protectrice desquels il a grandi. Ce qui revient à dire, puisque le mariage est patrilocal chez les Trobriandais, que la femme se déplace dans la communauté villageoise de son mari et vit dans sa maison, que le père est le compagnon intime de ses enfants. Il prend aussi